

Allocution de Monsieur Edouard FRITCH,
Président de la Polynésie française

Raymond BAGNIS
Commandeur dans l'ordre de Tahiti Nui

Mercredi 29 juin 2016

Raymond BAGNIS,

Vous êtes né le 17 mai 1932. Docteur d'Etat en médecine, diplômé de médecine tropicale et diplômé de médecine de la marine marchande, vous êtes également professeur des universités depuis 1990. Après avoir exercé en République Islamique de Mauritanie, vous devenez, de 1964 à 1967, médecin des îles Tuamotu Gambier.

Dès votre première tournée dans cette circonscription administrative, vous prenez conscience de la difficulté des conditions de vie des populations placées sous votre tutelle. Au cours de votre affectation, vous avez passé en moyenne 250 jours par an en tournée, visitant l'ensemble des îles peuplées, et effectuant les consultations, le suivi des grossesses, les éventuels accouchements, les vaccinations et même les extractions dentaires... Vos visites ont marqué le quotidien de nombreux habitants et vous avez su tisser des liens avec ces populations tout au long de votre affectation.

Mais vous êtes également reconnu comme étant le premier responsable du programme ciguatera, avec à votre actif et celui de votre équipe de recherches, la découverte de l'agent causal principal de la ciguatera, mais aussi la compréhension de la biogénèse et des modalités évolutives de ce phénomène d'éco toxicologie marine. Vous avez largement contribué aux progrès réalisés dans la connaissance de ce phénomène sur les plans scientifiques et sanitaires. Vous êtes aussi le président de l'association ProScience – Te Turu Ihi, et avez organisé la Fête de la Science pendant près de 10 ans. Vous avez été la cheville ouvrière de cet événement destiné à renforcer les liens entre la science et la société polynésienne, celui-ci ayant sans aucun doute suscité des vocations chez les jeunes dans les métiers de la recherche et du développement durable. Pour votre forte implication dans l'avancée de la recherche scientifique en Polynésie française, et votre dévouement au service de sa population, j'ai l'honneur, mon cher Raymond Bagnis, de vous élever au rang de commandeur dans l'ordre de Tahiti Nui.

Allocution de Monsieur Edouard FRITCH,
Président de la Polynésie française

Tepora HELME
Chevalier dans l'ordre de Tahiti Nui

Mercredi 29 juin 2016

Tepora HELME,

Née le 10 mars 1928 sur l'île de Rurutu, vous débutez votre carrière professionnelle en tant qu'auxiliaire institutrice avant de choisir de vous consacrer à votre famille et à l'éducation de vos enfants. Mère de sept enfants, vous décidez en 1963 de vous tourner vers la vannerie en pandanus. Vous vous présentez alors seule aux diverses expositions et concours organisés par le Syndicat d'initiative et votre travail sera toujours reconnu pour son originalité et sa beauté.

Très attachée à la mise en valeur de la femme polynésienne au travers de la culture, vous serez très souvent sollicitée pour la confection de chapeaux de mariée notamment, mais aussi, par la suite, par le grand couturier Jean-Paul Gaultier, lors d'un défilé organisé à Papeete. Vous obtenez la médaille d'or à la 15ème exposition des Métiers d'art et techniques de travail à Paris en 1972, et participez à plusieurs festivals dans le monde, en Nouvelle-Zélande ou en Thaïlande, où vous mettez en valeur la culture polynésienne.

En 1978, vous œuvrez pour la création du centre des métiers d'art puis, deux ans plus tard, vous créez l'association Tamatea, avec laquelle vous participez à de nombreuses manifestations permettant de promouvoir le savoir-faire des femmes dans le secteur de l'artisanat. Elue en 1982 au conseil municipal de Mahina, vous oeuvrez notamment pour la réalisation du fare des artisans situé à la Pointe Vénus.

Participant au Festival des arts du Pacifique en 1988 en Australie, vous avez également été la première vice-présidente du Conseil des femmes et décorée, en 1992, de l'ordre national du mérite. Votre parcours fait de vous un exemple de réussite pour toutes les femmes polynésiennes et j'ai l'honneur, ma chère Tepora Helme, de vous élever au rang de chevalier dans l'ordre de Tahiti Nui.

Allocution de Monsieur Edouard FRITCH,
Président de la Polynésie française

Hina MERCIER
Chevalier dans l'ordre de Tahiti Nui

Mercredi 29 juin 2016

Hina MERCIER,

Vous êtes née le 6 septembre 1955. Après avoir obtenu un diplôme d'infirmière d'Etat en métropole, vous débutez votre carrière professionnelle à l'hôpital Mamao en tant que puéricultrice, en intégrant le service néonatalogie, avant d'être recrutée pour prendre la direction de la crèche Tama Here. Le Groupement de solidarité des femmes vous charge alors de sa plus « grande œuvre sociale », avec des missions de gestionnaire et de puéricultrice professionnelle, à la tête de la première crèche en Polynésie, celle-ci ayant été créée en 1969 afin de permettre aux femmes de travailler tout en confiant la garde de leurs enfants en journée. Vous dirigez ainsi la crèche Tama Here depuis 1985, soit depuis 31 ans.

A la fois maternelle et rigoureuse, vous assumez la tâche difficile de gérer et former le personnel de l'établissement. Vous prenez à cœur vos responsabilités en œuvrant continuellement pour prodiguer à la fois éducation et amour aux milliers de Polynésiens que vous avez vu grandir à la crèche, en restant à l'écoute de leurs parents, prête à les accompagner dans leurs rôles et les rassurer si besoin. Membre fondateur du Kiwanis Vahine Club en 1988, vous contribuez activement au développement des structures d'accueil spécialisées de la petite enfance. Régulièrement sollicitée pour votre expertise, vous avez marqué le monde de la puériculture de votre empreinte.

Vous avez aussi relevé le défi de porter à bout de bras le Foyer Te Aho o te Here. Cette structure d'accueil d'urgence pour des enfants de 0 à 3 ans placés sur décisions judiciaires et administratives a été créée en 2001, dans une partie des locaux de la crèche à Pirae. Vous y dirigez une équipe dévouée et devenez une maman de substitution pour ces enfants en difficulté. Par votre enthousiasme, vous avez su fédérer autour de cette cause de nombreuses institutions et partenaires privés. J'ai donc l'honneur, ma chère Hina Mercier, de vous élever au rang de chevalier dans l'ordre de Tahiti Nui.

Allocution de Monsieur Edouard FRITCH,
Président de la Polynésie française

Isabelle REAU
Chevalier dans l'ordre de Tahiti Nui

Mercredi 29 juin 2016

Isabelle REAU,

Vous êtes née le 10 mars 1957 à Papeete. Vous avez débuté votre carrière professionnelle en qualité d'institutrice et avez, dès votre prise de fonction, choisi de placer votre mission d'enseignement dans une dynamique prenant pleinement en compte les élèves en difficulté. Vous avez su notamment mettre en œuvre des pédagogies différenciées et individualisées au profit de tous les élèves qui vous ont été confiés. Devenue professeure des écoles, vous avez conservé cette passion pour la prise en charge de la différence et l'efficacité de vos actions a été très rapidement reconnue par la communauté éducative.

C'est tout naturellement donc que vous êtes devenue directrice d'école. A la tête de l'école Ui Tama maternelle, à Papeete, vous avez su donner une image très positive de l'école auprès des familles, par des contacts fréquents, leur permettant de mieux comprendre le travail effectué et d'impliquer davantage les parents dans la réussite scolaire de leurs enfants. Cette relation de confiance a permis de mettre en œuvre des actions en profondeur efficaces.

Situé dans la vallée de la Tipaerui, cet établissement était pourtant considéré à l'époque comme une école de quartier difficile, mais votre passion et votre dynamisme ont été transmis à l'ensemble de l'équipe pédagogique. Les résultats que vous y avez obtenus sont remarquables et ont été, à juste titre, plusieurs fois mis en avant. A l'issue de 20 années passées à la direction, votre école est devenue un véritable modèle pour tous. Vous êtes aujourd'hui retraitée, après avoir exercé pendant quasiment 41 années, et le Pays, que vous avez servi toute votre carrière durant, se félicite de vous avoir comptée dans ses rangs. C'est pour votre engagement sans faille au service de chacun de vos élèves que j'ai l'honneur, ma chère Isabelle REAU, de vous élever au rang de chevalier dans l'ordre de Tahiti Nui.

Allocution de Monsieur Edouard FRITCH,
Président de la Polynésie française

Marie-Noëlle EPETAHUI
Chevalier dans l'ordre de Tahiti Nui

Mercredi 29 juin 2016

Marie-Noëlle EPETAHUI

Vous êtes née le 27 décembre 1959 à Taravao, d'un père agriculteur et d'une mère ayant consacré sa vie à ses enfants, et qui avait fait de son foyer un lieu d'accueil pour les familles, les personnes fragilisées, ou en proie à des différends familiaux. Forte de cette expérience, vous avez fait de cette solidarité, de cette entraide, une véritable règle de vie. Vous avez ainsi œuvré notamment pour des femmes, traversant des périodes difficiles, à la recherche d'un refuge. En 2006, vous vous rapprochez de l'association « Vahine Orama », et devenez même, en 2010, présidente de l'association Vahine Orama Tahiti Iti, basée à Taravao.

Vous continuez alors d'accroître votre action en faveur des plus démunis. Vous intervenez tout particulièrement auprès des femmes victimes de violences conjugales à la presqu'île. Votre action est reconnue par l'ensemble des acteurs du secteur social, où la compassion, l'empathie, la disponibilité et la persévérance, sont autant de qualités indispensables.

Votre dévouement sans limites vous a même conduit parfois, dans des situations d'extrême urgence, à héberger de nombreuses victimes à votre propre domicile et à intervenir auprès de ces dernières sans compter ni le temps, ni les efforts déployés. Votre foyer constitue ainsi aujourd'hui un refuge pour nombre de femmes victimes de violences, qui y trouvent de l'écoute et de l'aide. L'association Vahine orama tahiti iti est un précieux relais dans le domaine des violences intrafamiliales. Elle agit pour ramener la paix dans les familles les plus durement touchées, afin de protéger les plus fragilisés et les plus démunis face au fléau de la violence. Votre vie passée au service des femmes polynésiennes nous rappelle aux valeurs de solidarité et d'entraide de nos anciens. Elle est aussi un véritable exemple d'altruisme et de générosité. J'ai donc l'honneur, ma chère Marie-Noëlle Epetahui, de vous élever au rang de chevalier dans l'ordre de Tahiti Nui.

Allocution de Monsieur Edouard FRITCH,
Président de la Polynésie française

Arthur Iriti HOTO
Chevalier dans l'ordre de Tahiti Nui

Mercredi 29 juin 2016

Arthur Iriti HOTO,

Né le 22 septembre 1945 à Faa'a, vous démarrez votre carrière professionnelle à Te Fare Tauhiti Nui, que l'on appelait à l'époque l'OTAC, avant d'être mis à disposition, en 1996, du Conservatoire artistique territorial, où vous exercerez la fonction d'animateur d'art traditionnel, et ce jusqu'à votre retraite en 2005. Parallèlement à ces fonctions, vous fondez en 1989, l'association « Arii'o'í Heikura Nui » avec pour projet la création d'une école de musique traditionnelle. Vous manifestez alors une volonté farouche, de transmettre un savoir-faire relatif à toutes les étapes traditionnelles accompagnant la vie d'un instrument, depuis les techniques de création du modèle jusqu'à l'exécution et au fait de jouer de cet instrument, y compris dans un orchestre.

Vous choisirez ainsi de développer un esprit de création et de recherche chez nos jeunes, mais aussi chez tous ceux désireux de se perfectionner en matière de musique traditionnelle. On viendra vous voir du monde entier, afin d'y apprendre vos techniques, mais aussi pour découvrir les sculptures des instruments réalisés.

Vous avez véritablement su marquer les arts traditionnels, en révolutionnant l'usage des percussions dans les orchestres et au-delà, et en transmettant, par votre école, un savoir unique et précieux. L'important palmarès obtenu aux concours du Heiva, depuis vos débuts en 1963, puis avec la création du groupe Heikura Nui en 1986, témoigne d'une longévité et d'une créativité exemplaires. Aujourd'hui, à 70 ans, vous avez une nouvelle fois relevé le défi de présenter votre groupe au Heiva, en hommage à votre fils Wilfred, disparu récemment, et en hommage à la jeunesse polynésienne.

Pour votre amour et votre engagement pour notre culture, j'ai donc l'honneur, mon cher Arthur Iriti Hoto, de vous élever au rang de chevalier dans l'ordre de Tahiti Nui.

Allocution de Monsieur Edouard FRITCH,
Président de la Polynésie française

Rodolphe TUTAIRI
Chevalier dans l'ordre de Tahiti Nui

Mercredi 29 juin 2016

Rodolphe TUTAIRI,

Vous êtes né le 20 mai 1956 à Papeete. En 1978, vous rentrez dans la Police nationale, que vous ne quitterez qu'à votre retraite, en 2007, avec le titre de Brigadier major. Vous avez créé, en 1988, l'association « Sociale Police 2000 », dont vous êtes toujours le Président, et qui a pour but chaque année d'organiser des journées récréatives pour des centaines d'enfants issus des quartiers prioritaires de Tahiti. Vous vous êtes ainsi résolument engagé, et ce depuis près de 20 ans, dans la prévention de la délinquance, l'insertion des jeunes, et le soutien aux familles.

Fin 1995, vous êtes détaché de la Police nationale avec comme missions principales de comprendre les jeunes et de trouver des solutions concrètes à leurs difficultés. C'est ainsi que vous œuvrerez d'abord dans le quartier de Tipaerui, réputé difficile, et ceci conduira à la mise en place des Chantiers de développement destiné aux jeunes à partir de l'âge de 16 ans.

En 2008, jeune retraité, vous ne faites pas le choix de l'inactivité mais au contraire décidez d'accorder une place encore plus importante à l'action sociale, en fondant l'association « Aide-Formation-Insertion », avec le soutien du maire de Papeete, Michel Buillard, et en ayant pour objectif le soutien, la formation et l'insertion de jeunes et d'adultes, diplômés ou non, au sein de diverses entreprises. Jusqu'à présent, plus de 3500 jeunes ont bénéficié de ce dispositif.

Chevalier, puis Officier de l'ordre national du mérite depuis 2014, vous contribuez aussi à offrir aux enfants en difficulté, des journées récréatives, tout en veillant à leur inculquer le respect de leurs parents, de l'école et du code de la route. Pour toutes ces actions en faveur de la jeunesse, j'ai l'honneur de vous élever, mon cher Rodolphe Tutairi, au rang de chevalier dans l'ordre de Tahiti Nui.

Allocution de Monsieur Edouard FRITCH,
Président de la Polynésie française

Jean-Paul CHARRIER
Chevalier dans l'ordre de Tahiti Nui

Mercredi 29 juin 2016

Jean-Paul CHARRIER,

Vous êtes né le 27 juin 1956 aux Sables d'Olonne. Entré dans l'enseignement dès 1974, vous êtes nommé pour la première fois en Polynésie en 1983, où vous devenez ainsi enseignant à Tubuai, au collège de Mataura. Dès votre arrivée, vous vous investissez pleinement dans le fonctionnement du système éducatif et pour accompagner au mieux les élèves polynésiens.

Cet engagement ne vous quittera d'ailleurs jamais et bénéficiera à tous les établissements dans lesquels vous exercerez par la suite, en tant qu'enseignant puis directeur d'établissement. Nommé à Bora Bora, puis à Paopao, vous menez des actions contre les incivilités, l'absentéisme, et le décrochage scolaire, grâce à des initiatives pédagogiques efficaces qui aident à apaiser certaines relations conflictuelles entre élèves. Vous êtes également à l'origine du plan de rénovation du collège de Taravao, et avez contribué à améliorer grandement les conditions de vie et d'hygiène dans cet établissement, en mobilisant notamment l'association des parents d'élèves.

Puis, au collège de Mahina, vous multipliez les actions de promotion et de défense des valeurs que vous avez toujours cherché à faire partager : le respect de soi, le respect de l'autre, l'écoute et l'égalité de traitement. Enfin, en tant que principal du collège de Tipaerui, où vous terminez cette année votre brillante carrière, vous avez de nouveau continué à exprimer cet engagement pour ces valeurs. Entre la rénovation des locaux et les innovations pédagogiques, vous avez aidé l'établissement à améliorer ses performances, avec les mêmes préoccupations de lutte contre l'absentéisme et les incivilités. Chevalier des Palmes académiques depuis 2013, vous avez toujours su faire partager votre passion de l'enseignement à tous ceux qui ont eu la chance de travailler avec vous. Pour l'ensemble de votre carrière exemplaire, j'ai l'honneur, mon cher Jean-Paul Charrier, de vous élever au rang de chevalier dans l'ordre de Tahiti Nui.